

Le Sainte-Hélène



Briller par nos panoramas

Le 11 novembre 2021

Année 9, no 7

Dépôt légal BNQ / ISSN 2292-7735

SOMMAIRE :		Fête de Noël des enfants 2021	p. 7
Mot du conseil	p. 3	Nouvelles de la Bibliothèque	p. 8 à 10
Informations municipales	p. 4-5	Ose ton truc	p. 12
Avis aux payeurs de taxes	p. 6	Journée nationale de l'enfant	p. 16

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL : ÉQUIPE SAINTE-HÉLÈNE



M. Christian Massé
Nouveau maire, élu sans opposition 2021
Conseiller municipal depuis 2019



Siège #1
M. André Thibodeau
Réélu sans opposition
En poste depuis 2017



Siège #4
Mme Catherine Belleau-Arsenault
Réélue sans opposition
En poste depuis 2020



Siège #2
M. Julien Fournier
Nouveau conseiller municipal 2021



Siège #5
Mme Geneviève Bergeron
Nouvelle conseillère municipale 2021



Siège #3
Mme Isabelle Meunier
Réélue sans opposition
En poste depuis 2019



Siège #6
M. Steve Thibodeau
Nouveau conseiller municipal 2021



Le Sainte-Hélène

**Un outil
promotionnel régional**

**Le calendrier des activités
culturelles et sociales**

**Nous travaillons
pour vous
et avec vous.**

Prochaine parution :

décembre 2021

**L'heure de tombée pour nous faire parvenir
vos textes ou vos commentaires :**

le 7 décembre à midi.

Autant que possible, vos textes sont en police
Garamond # 12.

En fichier Word ou Publisher, pas de fichier
pdf ni excel SVP.

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent
régulièrement ou occasionnellement des
textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette et
Martine Lambert

Montage : Marie-Claude Vallée

Pensée du mois

Ce qu'il y a parfois de beau avec l'automne, c'est lorsque le matin se lève après une semaine de pluie, de vent et de brouillard et que tout l'espace, brutalement, semble se gorger de soleil.

Auteur : Victor-Lévy Beaulieu

**Prochain versement de taxes :
le 13 décembre 2021**

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

440, rue de l'Église
Sainte-Hélène-de-Chester
(Québec) G0P 1H0

Téléphone : 819 382-2650

Télécopieur : 819 382-9933

courriel :

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi : 8 h à midi et 13 h à 17 h

Vendredi : Fermé

***Le port du couvre-visage est obligatoire
lorsque vous vous présentez au bureau.**

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous souhaitons avant tout reconnaître l'importante contribution et le dévouement prolongé de M. Lionel Fréchette, maire sortant, à la vie municipale de Sainte-Hélène-de-Chester pendant plus de 35 ans. Un grand merci à lui ainsi qu'à tous ceux qui, à ses côtés, ont mis l'épaule à la roue au fil des mandats.

Votre nouvelle équipe s'est réunie hebdomadairement depuis son assermentation afin de travailler sur une multitude de dossiers. La diversité des expériences et des expertises, l'étendue variée de l'âge des conseillers et de leurs réalités familiales ainsi que la parité homme/femme amènent une diversité des points de vue qui permet une belle énergie dont nous saurons vous faire profiter.

Pour nous assurer de bien servir la municipalité et ses citoyens, chacune de nos décisions sera orientée à partir des neuf engagements suivants :

1. Maintenir une saine gestion financière de la municipalité en prenant des décisions réfléchies qui tiennent compte des limites budgétaires et des potentiels de financement de celle-ci;
2. Assurer l'accessibilité à Sainte-Hélène par des chemins de qualité, bien entretenus, en toutes saisons;
3. Offrir un accès au réseau cellulaire pour tous les citoyens de Sainte-Hélène;
4. Favoriser l'établissement de nouveaux résidents et le développement de la municipalité en misant sur une meilleure planification du territoire;
5. Mener une réflexion de fond sur les infrastructures municipales, notamment quant à l'avenir de l'église;
6. Soutenir nos entrepreneurs et entrepreneures actuels et en devenir en mettant en place des conditions favorables à leur développement;
7. Favoriser les choix écologiques et le respect de l'environnement en privilégiant le développement durable;
8. Appuyer la création et le maintien d'attrait touristiques agrotouristiques sur notre territoire;
9. Améliorer le tissu social en favorisant une vie communautaire active.

Puisque la communication et la consultation citoyenne sont au cœur de nos préoccupations, nous allons très prochainement mettre à jour le site Internet de la municipalité pour le rendre plus facile d'accès. Nous vous invitons à le consulter régulièrement. Dans le même ordre d'idées, les séances du conseil sont maintenant appuyées d'une présentation visuelle pour partager plus d'informations, aider à la compréhension des dossiers par le public et dynamiser ces rencontres auxquelles vous êtes cordialement invités à participer.

À la suite de la visite des infrastructures de la municipalité, des travaux d'urgence sont en cours dans la salle des joueurs de l'aréna et une nouvelle signalisation sera installée sous peu pour se conformer aux règles qui régissent les arénas. Un grand merci aux bénévoles! Des démarches sont aussi en cours pour planifier les travaux au garage municipal.

Le mois de novembre sera principalement consacré à l'élaboration du budget 2022. Tous les postes de dépenses seront revus et analysés et le budget final vous sera présenté en décembre.

D'ici là, profitez de l'automne et prenez soin de vous.

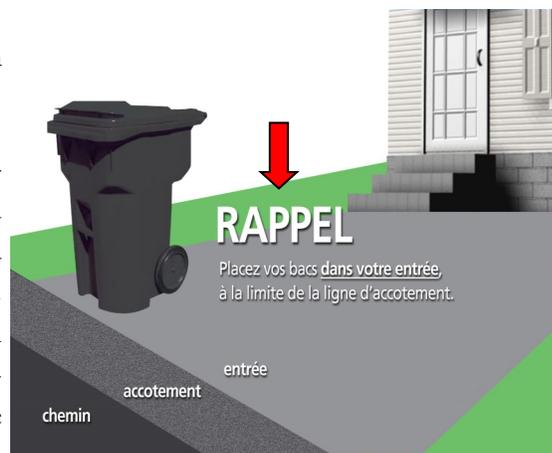
Le conseil municipal

Informations municipales

RAPPEL ANNUEL - BACS ET BOÎTES AUX LETTRES

Voici un rappel important concernant les bacs en bordure du chemin et les boîtes aux lettres en période hivernale.

Selon la réglementation, les bacs doivent être à l'extérieur de l'emprise du chemin, cela correspond à 3 pieds de la ligne blanche ou du bord de la chaussée. Si vous devez mettre votre bac de l'autre côté du chemin, assurez-vous de le placer le plus possible dans l'accotement. Si vous ne respectez pas la réglementation et que votre bac subit un bris, les frais de bris ne seront pas défrayés par l'entrepreneur en déneigement ni par la Municipalité. De plus, les bacs endommagés ne seront pas vidés lors des collectes.



Pour ce qui est des boîtes aux lettres, elles doivent être placées à une distance minimale de 5,25 m du centre de la chaussée et de 0,2 à 0,3 m de la limite extérieure de l'accotement. Si elles sont dans l'emprise, elles sont tolérées, mais si elles se font briser la réparation sera à vos frais. Il est de votre responsabilité de protéger votre boîte aux lettres. Nous vous suggérons d'ailleurs de protéger vos boîtes aux lettres en plastique avec une planche de bois. Aucun remboursement de celles-ci ne sera accordé suite à un bris.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre collaboration.

LE CENTRE SPORTIF ACIERS SOLIDER DEMEURERA FERMÉ



Après analyse des dernières règles sanitaires en lien avec situation pandémique et les difficultés techniques et humaines que l'imposition du passeport engendre, le conseil municipal a pris la décision de garder le Centre sportif fermé pour la saison hivernale 2021-2022. Donc, il n'y aura pas de location de salle, pas de patinage libre ni de ligue de hockey. La Municipalité est responsable du respect des mesures sanitaires non seulement pour les activités qu'elles organisent, mais également lorsque ses locaux sont utilisés par des tiers.

Nous sommes très conscients de la déception que cette décision peut causer, mais la complexité des mesures sanitaires exigées et le manque de personnel pour mettre le tout en pratique ont mené les membres du conseil à ce consensus. Merci de votre compréhension.



RAPPEL IMPORTANT

Selon l'article 49 du règlement G-100, le stationnement de nuit se situant entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} avril n'est pas toléré sur les chemins publics pendant la période hivernale. Le but étant de permettre à l'équipe de déneigement de bien faire son travail sur les routes de la municipalité et d'éviter tout accident.

Merci.

PROCÉDURE POUR LES DEMANDES DE PERMIS

Voici la façon dont vous devez procéder lorsque vous voulez obtenir un permis.

Étape 1 : Vous devez remplir un formulaire de demande de permis disponible au bureau municipal ou à partir de notre site internet et le faire parvenir directement à l'inspecteur en bâtiment et en environnement, monsieur Vincent Roy, par courriel à permis@sainte-helene-de-chester.ca ou en le remettant au bureau municipal. La demande de permis devra être accompagnée de tous les documents nécessaires à l'étude de la demande.

Étape 2 : La demande sera étudiée selon la réglementation en vigueur. Si des documents sont manquants ou si l'inspecteur a des questions, il communiquera avec vous afin de compléter l'étude du dossier.

Étape 3 : Si la demande de permis est complète et conforme, vous obtiendrez votre permis dans un délai maximal de 30 jours.

Il n'est pas permis de débiter des travaux sans l'obtention d'un permis.

En tout temps, vous pouvez communiquer avec l'inspecteur si vous avez des idées de projets de construction, de rénovation ou autres pour vous informer de ce qui est permis ou non selon la zone ou la réglementation municipale. C'est la base du cheminement. Il pourra vous accompagner dans vos démarches.

Merci.

AVIS AUX CITOYENS

Ne pas payer ses taxes municipales et scolaires, des conséquences à prévoir...

Les taxes foncières constituent la principale source de revenus de votre municipalité. À ce titre, par souci d'équité envers les contribuables, votre municipalité a l'obligation légale de percevoir ces taxes. Votre municipalité peut requérir les services de la MRC d'Arthabaska si des citoyens n'acquittent pas leurs taxes, afin que celle-ci procède à une vente pour défaut de paiement de taxes, en vertu des articles 1022 à 1060 du Code municipal (L.R.Q. c. C-27.1). Ce mode de recouvrement permet à votre municipalité de récupérer les taxes qui n'ont pas été payées.

Il est important de savoir qu'avant d'entreprendre une procédure de vente, la municipalité offre, aux propriétaires qui le demandent, la possibilité de prendre une entente de paiement dont les versements seront étendus sur une certaine période. Avant que le dossier soit transmis à la MRC, la municipalité fait parvenir plusieurs avis afin d'exiger le paiement requis. Si toutefois, un paiement n'est réalisé dans les délais prescrits, le dossier est transféré à la MRC. Avant d'en arriver à la vente pour taxes, la MRC avise également les propriétaires, mais cette fois, avec l'exigence de payer leur dû en totalité.

Le deuxième jeudi du mois de juin, la MRC procède à la vente des immeubles. Les gens intéressés à miser pour acquérir un immeuble peuvent assister à l'enchère. Les personnes intéressées par un lot mis en vente peuvent consulter la liste prévue à cet effet sur le site Internet de la MRC (www.mrc-arthabaska.qc.ca). Les propriétaires ont toujours la possibilité de payer leurs taxes tant que l'enchère n'a pas eu lieu. Leur immeuble sera ainsi retiré de la liste de vente. C'est pourquoi il est conseillé aux personnes intéressées de consulter la liste des lots disponibles régulièrement. De plus, un propriétaire dont la propriété est vendue aux enchères a tout de même un an supplémentaire pour reprendre possession de son immeuble en effectuant un droit de retrait. Pour ce faire, ce dernier devra payer le montant de l'acquisition à l'enchère, en plus d'intérêts à raison de 10 % par année.

De plus amples renseignements peuvent être disponibles en communiquant avec votre municipalité.



FÊTE DE NOËL DES ENFANTS



Bonjour! J'ai une très bonne nouvelle! Je viens de parler avec le Père Noël et il m'a dit qu'il va venir donner un cadeau aux enfants de 10 ans et moins qui résident à Sainte-Hélène-de-Chester et qui auront été sages cette année.

Le Père Noël va vous accueillir à la Bibliothèque le dimanche 12 décembre entre 9 h 30 et 12 h 30. Bien entendu le Père Noël ne fait pas exception aux règles sanitaires, donc le port du masque et la distanciation vont être de mise.

Pour avoir votre cadeau, appelez mon ami Steeve Binette au 819 382-2197 **avant le dimanche 21 novembre.**

Le lutin du Père Noël

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



IMPORTANT :

En raison du COVID-19 j'effectue du télétravail, donc je ne suis pas présent au bureau municipal. Notez que pour le moment, les rendez-vous seront que téléphoniques.

Pour toutes demandes de permis et certificats (disponibles sur le site de la Municipalité), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse permis@sainte-helene-de-chester.ca. Il est aussi possible de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais. Merci.

Vincent Roy, Inspecteur en bâtiment et en environnement



Bibliothèque de Sainte-Hélène-de-Chester

L'automne glisse tranquillement vers l'hiver. La neige et le froid sont à nos portes. Un bon livre, au coin du foyer, c'est plutôt réconfortant!



Horaire de la bibliothèque

- Tous les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30
- Tous les lundis de 13 h 15 à 16 h 00
- Tous les mercredis de 18 h 30 à 21 h 00

Le passeport vaccinal n'est pas requis pour accéder à la bibliothèque.

Reprise des jeux de société

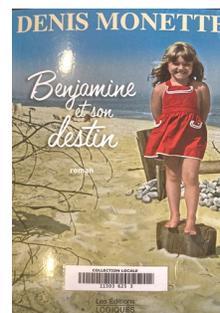
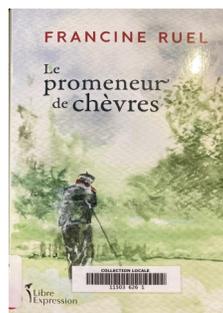
Avec l'assouplissement des règles sanitaires, nous pouvons enfin reprendre les « jeux de société ». Toutefois, certaines restrictions continuent de s'appliquer. Afin de limiter la proximité des joueurs, nous avons besoin de plus d'espace. L'activité se tient donc à la salle Lafrance de l'auberge Le Sainte-Hélène. Nous remercions la direction de l'auberge de nous offrir gracieusement cet espace. Comme cette activité se tient dans un local hors bibliothèque, le passeport vaccinal est obligatoire. Le port du masque est aussi de mise lors des déplacements.

Les citoyennes et citoyens, munis d'un passeport vaccinal, sont conviés à cette activité tous les lundis de 13 h 15 à 16 h 00.

Nouveautés - Échange

Nous venons de procéder à l'échange de livres avec le Réseau BIBLIO CQLM. C'est donc plus de 700 « nouveaux » livres qui vous attendent sur nos rayons. Il y en a dans toutes les catégories : albums, documentaires jeunesse, bandes dessinées, romans jeunesse, romans adulte, documentaires adulte et livres audio.

Nos best-sellers 2021 sont aussi disponibles pour vous : Nos vérités - Mon rêve américain de Kamala Harris, Sa parole contre la mienne de Christine Brouillet, Tiohtià : Ke de Michel Jean, Le promeneur de chèvres de Francine Ruel, Benjamine et son destin de Denis Monette et L'inconnue de la Seine de Guillaume Musso.



Halloween

Nous remercions tous les jeunes et moins jeunes (plus de 25 personnes) qui sont venus fêter l'Halloween à la bibliothèque le dimanche 31 octobre dernier. La sorcière Noémie et la grand-mamie Huguette ont beaucoup apprécié la visite des petits monstres, super héros, clowns, etc... qui ont bravé la pluie pour quelques bonbons et friandises.



Concours Abonne-toi ou réabonne-toi à ta biblio

Le concours a pris fin le 31 octobre dernier. La participation fut excellente. C'est un total de 52 nouveaux abonnés et/ou réabonnés qui participeront au tirage qui se tiendra le 18 novembre prochain. Pour une population de 388 personnes, c'est formidable. Bonne chance!



Noël

C'est à notre bibliothèque que le Père Noël s'arrête cette année. Il t'invite dimanche le 12 décembre en avant-midi pour sa légendaire distribution de cadeaux.

Une naissance – Un livre

En abonnant leurs nouveau-nés (moins d'un an) à la bibliothèque, les parents reçoivent une trousse « Une naissance – Un livre ». Cette trousse contient différents outils pour animer la lecture auprès des enfants et stimuler leur intérêt pour le livre. Nous souhaitons la bienvenue à Delphine, Brithany, Jeanne et Billy qui pourront s'initier à la lecture.



Le Réseau BIBLIO CQLM offre gracieusement la trousse du parfait bébé-lecteur. Avis aux nouveaux parents : contactez-nous pour commander votre trousse.

Club de lecture - Adultes

Juste avant la pandémie, quelques citoyens avaient démontré de l'intérêt pour un club de lecture. Le projet avait été mis en veilleuse temporairement. Maintenant que les restrictions sanitaires nous le permettent, nous pensons

Suite à la page suivante

Suite des Nouvelles de la Bibliothèque

organiser le club en début 2022. Ceux et celles qui sont intéressés par cette activité veuillez nous le signaler.

Prix Distinction – Volet gestion

Chaque année, le Réseau BIBLIO CQLM décerne des prix distinction aux comités ayant cumulé le plus de points concernant la gestion de leur bibliothèque selon une grille préétablie. Le Réseau BIBLIO CQLM compte 123 bibliothèques.



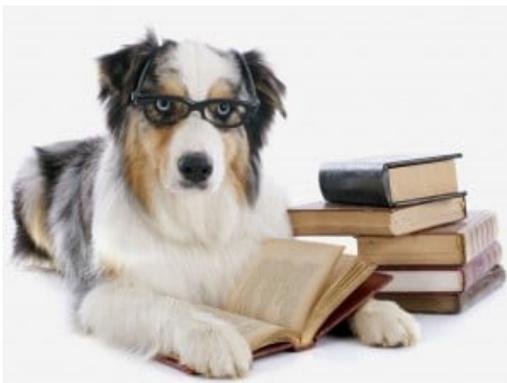
Les critères d'évaluation sont :

- Participation aux formations offertes par le Réseau BIBLIO CQLM
- Participation à l'Assemblée annuelle, à la rencontre d'automne et à la rencontre de coordonnateurs
- Nombre de prêts par citoyen
- Taux d'expiration des demandes de PEB
- Taux de réponses positives aux autres bibliothèques pour le PEB
- Augmentation du taux d'abonnement
- Taux d'abonnement total

Pour l'année 2020-2021, votre bibliothèque s'est méritée le 5^e prix pour le volet gestion. Première activité en présentiel depuis le début de la pandémie, la cérémonie a eu lieu à Trois-Rivières le 21 octobre dernier. M. Christian Massé, maire de notre municipalité et M. Yvan Ouellette, coordonnateur de la bibliothèque étaient présents pour recevoir ce prix : un bon d'achat d'une valeur de 150 \$ chez Buropro. Ce prix reconnaît la vivacité de notre bibliothèque. Nous remercions tous les citoyens et citoyennes pour leur participation aux différentes activités. Cette distinction reconnaît le travail et le dévouement des bénévoles ainsi que l'excellente collaboration avec le personnel du bureau municipal et le soutien du Conseil municipal. Merci à tous!

Venez nous rencontrer à la bibliothèque.

Bonne lecture!



Les bénévoles :

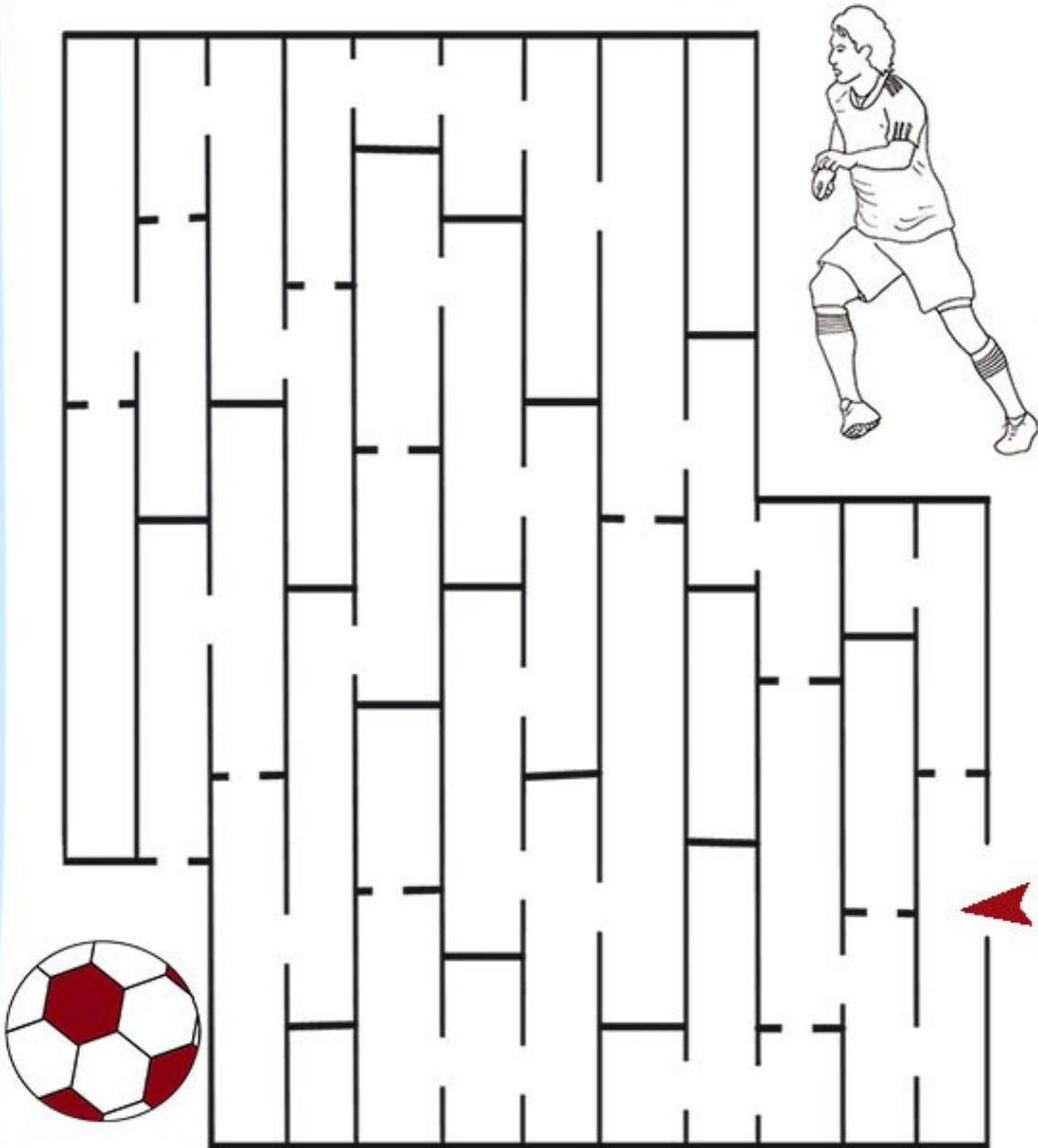
Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert, Olivier Lecomte et Yvan Ouellette

biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca

819 382-2650

PETIT JEU POUR LES ENFANTS

Aide ce joueur de foot à trouver son ballon



ACTIVITÉ PHYSIQUE, SE MOTIVER ET PERSÉVÉRER

L'automne est bien entamé et le retour à la routine pour plusieurs peut aussi être synonyme de bonnes résolutions. Vous avez décidé de maintenir ou augmenter votre pratique d'activité physique? Bravo! Voici maintenant quelques trucs qui augmenteront vos chances de conserver votre bonne motivation.

- 1. Les raisons :** Identifiez ce qui vous motive à vouloir être actif. Le faites-vous pour le plaisir, pour votre santé physique ou mentale, pour vous sentir mieux, pour avoir plus d'énergie, pour relaxer ou pour vieillir moins vite?
- 2. Objectif :** Fixez-vous un objectif réaliste et mesurable. Le défi ne doit être ni trop facile, ni trop difficile à atteindre. Ex. : Pendant le prochain mois, je souhaite marcher 20 minutes trois fois par semaine.
- 3. Le plaisir :** Si vous n'aimez pas une activité, remplacez-la par autres choses. Vous aurez plus de chance de persévérer si vous avez du plaisir. Il existe tellement d'activités à essayer. Contactez votre municipalité ou votre FADOQ pour connaître les activités offertes à proximité.
- 4. À deux ou en groupe :** Faites-le à deux. De cette façon, vous pourrez vous motiver mutuellement et vous fixer des rendez-vous. Ou bien inscrivez-vous à une activité en groupe, comme le programme Viactive, et profitez de l'effet d'entraînement.
- 5. La progression :** Allez-y un petit pas à la fois, surtout si vous étiez plutôt sédentaire. À trop vouloir en faire, trop rapidement, vous risquez de vous blesser ou de trouver l'activité difficile, ce qui augmente les risques de se décourager.
- 6. Variété et nouveauté :** Pensez à varier vos activités pour éviter la monotonie. Et pourquoi ne pas essayer une nouvelle activité? Le pickleball est très populaire par les temps qui courent. Osez-vous l'essayer?
- 7. Les obstacles :** Identifiez les obstacles qui pourraient vous empêcher de maintenir votre mode de vie actif et songez à l'avance aux solutions possibles. Ex. : S'il pleut trop pour marcher à l'extérieur, j'irai marcher au centre commercial.
- 8. Agenda :** Inscrivez les moments où vous prévoyez être actif à votre agenda. Vous serez moins tenté de ne pas faire une activité qui était planifiée. Vous pouvez aussi y inscrire ce que vous faites et ainsi mesurer vos progrès.

Et surtout, gardez en tête qu'être actif, ce n'est pas seulement faire des activités physiques quelques fois par semaine. Saisissez au quotidien toutes les occasions d'être plus actif en prenant l'escalier au lieu de l'ascenseur, en vous stationnant plus loin de la porte, en allant faire vos courses à pied ou à vélo, etc. L'important c'est de bouger régulièrement et dans le plaisir!

Source : Ose ton truc

Collaboration spéciale de Caroline Breault kinésiologue à la direction de santé publique et responsabilité populationnelle du CIUSSS MCQ



INFORMATION SUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION INFLUENZA, SAISON 2021-2022

Le Programme d'immunisation contre l'influenza du Québec (PIIQ) a pour objectif de réduire le nombre d'hospitalisations ainsi que les décès causés par la grippe. Plusieurs études ont démontré que la vaccination constitue le meilleur moyen de prévenir les risques de complications notamment chez les personnes atteintes de certaines maladies chroniques.

Pour la prochaine saison, les clientèles pour lesquelles le vaccin est gratuit et recommandé sont :

- ◆ Les personnes atteintes de maladies chroniques 6 mois à 74 ans (ex. : diabète, troubles immunitaires, maladies cardiovasculaires, respiratoires hépatiques ou rénales);
- ◆ Les femmes enceintes atteintes de maladies chroniques ou au 2^e et 3^e trimestre de grossesse;
- ◆ Les personnes âgées de 75 ans et plus.

Nous invitons les citoyens qui souhaitent se faire vacciner à vérifier auprès de leur clinique médicale ou de leur pharmacie si la vaccination est offerte. Autrement, vous pouvez prendre rendez-vous à partir de l'adresse suivante www.ciussmcq.ca/vaccination ou par téléphone au 1-833-802-0460.

Nous sommes conscients que les virus de la COVID-19 et de la grippe circuleront ensemble cette saison. Leurs symptômes sont similaires et peuvent affecter sensiblement les mêmes personnes vulnérables et à risque de complications. Il est donc important de se rappeler que la vaccination contre la COVID-19 ne protège pas de la grippe saisonnière.

Pour réduire les risques d'attraper la grippe, des mesures d'hygiène simples peuvent être appliquées, telles que :



LA GRIPPE POURRAIT VOUS FRAGILISER.

La grippe peut avoir de graves conséquences pour tous ceux et celles qui vivent avec :

- le diabète
- un système immunitaire affaibli
- une maladie du cœur
- une maladie des poumons
- une maladie des reins

La vaccination, la meilleure protection

FAITES-VOUS VACCINER.
Québec.ca/vaccingrippe

Votre gouvernement Québec

1. Se laver les fréquemment les mains;
2. Éviter de se toucher le nez, les yeux et la bouche;
3. Tousser ou éternuer dans un mouchoir ou dans le pli de coude;
4. Jeter les mouchoirs souillés à la poubelle;
5. Demeurez chez soi en présence de symptômes d'allure grippale.

Bonne saison!

Source : Direction de la santé publique CIUSSS MCQ



20^e Poinsettia campagne

DES POINSETTIAS pour demeurer bien chez soi

La Fondation CLSC Suzor-Coté a, entre autres, pour mission de permettre aux gens de demeurer le plus longtemps possible à la maison en prêtant des équipements et du matériel pour le soutien et le maintien à domicile dans le cadre d'intervention en prévention, en convalescence, en réhabilitation et en soins palliatifs.

J'ai été étonnée d'apprendre que 91 Foyers de Sainte-Hélène-De-Chester ont eu recours aux services du CLSC annuellement. Ce sont donc nos amis, nos voisins, nos collègues que nous aiderons en achetant des poinsettias. C'est pourquoi j'ai décidé de m'impliquer dans la 20^e campagne de vente de poinsettias de la Fondation dont le but est en lien direct avec les soins palliatifs à domicile.

Ma famille et moi sollicitons votre soutien financier pour aider cette Fondation qui nous tient à coeur en achetant un poinsettia qui pourrait agrémenter votre temps des fêtes en famille tout en aidant des gens à passer à travers des moments difficiles.



Marise Ouellette
819 202-0202
info@lesainte-helene.com

Poinsettia

4" • 15\$ | 6" • 25\$
9" • 45\$ | 12" • 65\$

Boule
5\$ chacune

**Au nom des 30 000 usagers
qui bénéficieront de votre générosité,
la fondation vous dit :**

Merci !

SIGNÉ
Garneau

• ACCOMPAGNE VOTRE QUOTIDIEN •

avec la précieuse collaboration de





Bon de commande

Nom de l'entreprise :

Nom complet :

Téléphone :

Courriel :

Adresse :

Boule | 5\$



FIER PARTENAIRE



COMMANDEZ-LES
AVEC VOTRE COMMANDE
DE POINSETTIAS

ÉGALEMENT EN VENTE
CHEZ SIGNÉ GARNEAU

Poinsettia	Diamètre	Prix	Qts.	Total	Boule	Prix	Qts.	Total	Grand total
	4"	15 \$	x	=			5 \$	x	
6"	25 \$	x	=						
9"	45 \$	x	=						
12"	65 \$	x	=						
	Total					Total			

*Poinsettias de 4 pouces à 12 \$ pour une quantité de 10 et plus.

NOTRE IMPLICATION, VOTRE SATISFACTION

Si vous avez des contraintes ou préférences relatives à la livraison, la facturation ou le destinataire, bien vouloir nous en aviser :

Commande et informations

Passez votre commande
du 15 au 21 novembre 2021

- En personne :
Le Sainte-Hélène Auberge et Spa Nordique
- Par téléphone ou courriel :
819 202-0202 | info@lesainte-helene.com

Fondation CLSC Suzor-Coté
819 758-7281 p.3263
fondation.clsc.suzor-cote@ssss.gouv.qc.ca

Possession de votre poinsettia

Jeudi 25 novembre
entre 10 h et 21 h



LE SAINTÉ-HÉLÈNE
AUBERGE & SPA NORDIQUE

442 rue de l'Église,
Sainte-Hélène-de-Chester
GOP 1H0

JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

Chaque année, la Journée nationale de l'enfant est célébrée le **20 novembre** depuis 1993. Cette journée nationale est fêtée partout au Canada pour souligner l'adoption par les Nations Unies de deux documents sur les droits des enfants, à savoir la [Déclaration des droits de l'enfant](#) le 20 novembre 1959 et la [Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant](#) le 20 novembre 1989.



Quels sont les principes fondamentaux?

1. **La non-discrimination** : Les droits des enfants doivent être respectés sans discrimination aucune, peu importe leur sexe, leur statut social (riches ou pauvres), leur religion, leur race, leur langue ou leurs besoins spéciaux. Tous les enfants ont des droits.
2. **L'intérêt supérieur de l'enfant** : Selon la convention, lorsqu'une décision touchant la vie de l'enfant est prise, il est très important de penser à ce qui est le meilleur pour lui.
3. **Le droit de vivre, de survivre et de se développer** : La Convention déclare que les gouvernements doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour protéger les enfants contre les préjudices et les aider à vivre et à atteindre leur plein potentiel.
4. **Le respect des opinions de l'enfant** : Les enfants ont le droit de donner leur opinion sur toutes les questions qui les concernent et de se faire entendre. Les opinions des enfants devraient toujours être prises au sérieux.

Pour en savoir plus sur les droits des enfants, consultez les sites Web suivants : www.journeeenfant.gc.ca, www.unicef.ca, www.droitsdesenfants.ca

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/journee-nationale-enfant.html>

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL :

le 7 décembre 2021

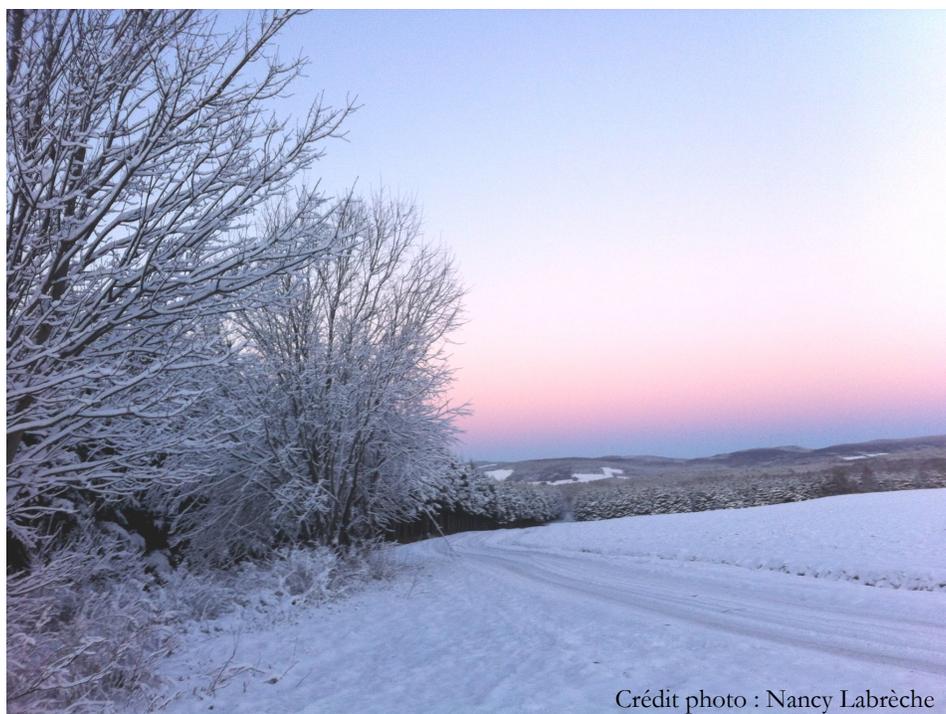
RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 5 OCTOBRE 2021

- Dépôt de l'état comparatif des revenus et des dépenses au 30 septembre 2021;
- Il a été résolu de nommer le maire, monsieur Christian Massé, et la directrice générale, madame Chantal Baril, comme signataires auprès des institutions financières, registraire des entreprises, services électroniques gouvernementaux, et toutes autorités gouvernementales ou paragouvernementales;
- Il a été résolu d'approuver la liste de destruction des archives préparée par Michel Pépin, de HB archivistes, S.E.N.C et d'autoriser la directrice générale à procéder à la destruction de ces documents selon les règles de l'art;
- Adoption du règlement d'emprunt #334-2021, décrétant une dépense de 1 306 980 \$ et un emprunt de 1 306 980 \$ pour exécuter les travaux selon les plans et devis déposés dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet redressement (RIRL);
- Un avis de motion a été donné que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera adopté le règlement #335-2021, modifiant le G-200 établissant les dispositions réglementaires à être appliquées par la Sûreté du Québec ou le responsable de l'application du présent règlement sur le territoire de la municipalité. Dépôt du projet de règlement #335-2021 séance tenante dont copie a été remise aux membres du conseil;
- Il a été résolu d'attendre la recommandation du CCU à la suite de leur vérification supplémentaire avant de statuer sur la demande de dérogation 2021-DM-003. Ce point sera reporté à la séance du conseil de novembre 2021;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et d'accepter la construction d'un garage détaché en cour avant du bâtiment principal selon la demande de dérogation 2021-DM-004 dont la propriété se trouve au 3660, 3^e Rang;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et de procéder à la nomination de monsieur François Aubre à titre de citoyen sur le CCU;
- Il a été résolu de refuser le contrat de balayage du MTQ près de la route Caron, bordure courbe d'une distance de 0.221 km et un côté à balayer en direction sud au coût de 100 \$;
- Octroi du contrat de déneigement, saison 2021-2022, à monsieur Sylvain Thibault pour le déneigement de la cour du Centre sportif, des portes avant, de la pente douce et des casiers postaux au montant de 1 675 \$ payable en deux versements soit un au mois de février et l'autre au mois de mai 2022;
- Aucune décision n'a été prise pour l'entretien du Centre sportif. Ce point est reporté à une séance ultérieure;
- Aucune décision n'a été prise pour le déneigement de la borne sèche derrière l'Église. Ce point est reporté à une séance ultérieure;

Suite à la page suivante

Suite de la Rétrospective de la séance du conseil d'octobre

- Aucune décision n'a été rendue concernant le trajet de VTT. Le conseil veut prendre le temps d'analyser les plaintes et les commentaires à la suite de l'autorisation de ce trajet avant de se prononcer. La période de questions permettra aux gens de s'exprimer;
- Il a été résolu de donner l'autorisation au Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs de traverser et circuler sur les chemins suivants : sur l'accotement du rang Craig (à partir de la propriété de M. Daniel Desrochers jusqu'à la propriété de Gestion Forêt Dale inc.), et la portion du rang 4 (à partir de la propriété de Gestion Alain Lemaire jusqu'à la propriété de M. Renald Mercier) comme sentier de motoneige étant donné sa fermeture l'hiver;
- Nomination de madame Geneviève Bergeron comme représentante de la municipalité lors de la cérémonie du Jour du Souvenir qui se tiendra le samedi 6 novembre 2021 à 11 h au cénotaphe du centre-ville de Victoriaville. La municipalité offrira une contribution d'un montant de 125 \$;
- Rappel que la Journée Normand Maurice a lieu le samedi 9 octobre de 9 h à midi au garage municipal. Les citoyens pourront apporter différents RDD lors de cette collecte;
- Énoncé des activités à venir dans la municipalité, soit le jeudi 7 octobre Vue d'Automne, activité de la MRC pour les aînés et le dimanche 31 octobre Party d'Halloween littéraire à la Bibliothèque de 9 h 30 à 11 h 30;
- Adoption des comptes pour un montant total de 117 024.89 \$;
- Il a été résolu de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire les démarches nécessaires pour trouver le professionnel pouvant créer les plans et devis pour les rénovations de notre garage municipal dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).



Crédit photo : Nancy Labrèche

BABILLARD

Si vous avez des choses à vendre (auto, bateau, meuble, etc.) et que vous aimeriez faire paraître une annonce, il nous fera plaisir de vous réserver un espace dans notre prochain journal municipal.

Faites parvenir votre annonce à : administration@sainte-helene-de-chester.ca



Fabrifor Inc. Roland Guillemette

- Fabrication et réparation de machinerie agricole et forestière
- Vente de composante hydraulique

4044, rang 4, Ste-Hélène-de-Chester
Tél.: 819-382-2780 • Fax: 819-382-2792



Centre de prévention **Suicide**
Arthabaska-Érable

Parles-en...
Ta VIE est importante!

Sème la vie!

Vous pensez au suicide ?
Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage ?
Vous êtes endeuillé par suicide ?

Nous sommes là pour vous!

Nos services

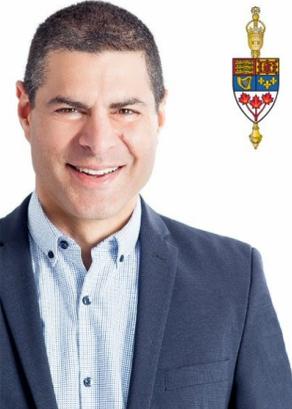
- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE 819 362-8581 MRC D'ARTHABASKA 819 751-2205 PARTOUT AU QUÉBEC 1 866 APPELLE (1 844 277-8583)

www.cpsae.ca




Alain RAYES
Député de Richmond-Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, **Victoriaville** (QC) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, **Asbestos** (QC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, **Windsor** (QC) J1S 1J2
362, rue Principale, **Daveluyville** (QC) G0Z 1C0




SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
Député de Drummond-Bois-Francis

Traitement d'eau
GARAND



VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

URGENCE
24 h / 7 jours

819 752-5563

Sans frais : 800 263-5563

Licence RBO :
1648-4438-41



**VENTES/ADMIN. : 233, de la Grande-Ligne
ATELIER : 111, rue Garand Victoriaville**

**Entre vous
et nous,
ça connecte
toujours.**



**Rencontrer un conseiller en ligne,
c'est profiter des mêmes services
qu'en caisse, en toute sécurité.**

**Demandez votre rendez-vous
virtuel maintenant.**

819 758-9421

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francs

desjardins.com